

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 05 DECEMBRE 2016**

Qui s'est tenue à 20 h30 en mairie de Tourville sur Odon

Sous la Présidence de Monsieur Robert MICHEL, Maire

**Présents : Catherine REGNIER- Fabienne MANSION - Gilles GOUPIL - Marie-Claire LEVÊQUE- Gilbert DEBON - Olivier HUET- Jérôme VIBERT - Jean-Jacques MILLOT- Olivier LE MEILLEUR
Chantal MOUSSAY**

Absents excusés : Aurélie BLONDEL - Carole TURQUETIL- Alexandra BOURGUIGNON- Didier BOULEY (pouvoir Fabienne MANSION)

- Délibération pour cession parcelle AB n°164 à la Société Foncier Conseil

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que lors d'un projet de revente d'une parcelle par la Société SNC FONCIER CONSEIL au sein du lotissement L'Orée du Bocage, il est apparu qu'une partie de la propriété soumise à la vente, était en fait propriété de la commune.

Cette partie du domaine privé communal était utilisée à usage de stockage divers et varié.

Les 57 m² qui pourraient être cédés ne présentent pas d'intérêt stratégique pour la commune et cette dernière conservera les éléments de structure aujourd'hui installés sur cette parcelle pour les utiliser à d'autres usages communaux.

La parcelle AB n°164 pourrait être cédée à la société FONCIER CONSEIL SNC pour un montant de 5 420 Euros (représentant environ 95 €/ m²) hors droits et taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, La cession de la parcelle AB n°164 à la société FONCIER CONSEIL SNC pour une superficie d'environ 57 m² au prix de 5 420 €.

Autorise, Monsieur le Maire à signer l'acte de vente.

Il est précisé que tous les frais liés à ce dossier seront à la charge de l'acquéreur

- Recrutement d'un coordinateur et de 2 agents recenseurs pour l'enquête de recensement de la population

Recensement de la population sur la commune du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Coordinateur de l'enquête désigné : M.DEBON Gilbert Adjoint

1ere Agent recenseur : BAZIN Ophélie, candidature validée au précédent conseil

De nombreuses candidatures sont parvenues ensuite mi-novembre, le conseil décide de prendre la personne qui est la plus disponible et ne dispose d'aucun revenu. Il s'agit de DUMONT Charlotte comme 2eme agent recenseur
Rémunération proposée pour les agents recenseurs : 50 euros la demi-journée de formation et 4,90 euros par feuille de logement.

Accord du conseil à l'unanimité pour le choix du Coordinateur, des agents recenseurs et de la rémunération proposée.

- Création d'un recrutement en Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE)

Le conseil municipal valide à l'unanimité le recrutement de Clémentine GOUYE en Contrat CAE pour une durée de 1 an à raison de 20 Heures par semaine pour l'entretien des écoles et bâtiments communaux, l'aide à la garderie et au restaurant scolaire.

- Renouvellement contrat de remplacement

Suite au non renouvellement d'un contrat en CAE, proposition de création d'un emploi à temps non complet avec une durée hebdomadaire moyenne de 27 heures. L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non titulaire pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2017.

Recrutement sur cet emploi de Mme LEGOUBIN Sandrine.

Accord du conseil municipal.

- Personnel communal : régime indemnitaire RIFSEEP

Délibération relative à la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire Tenant Compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) qui remplace toutes les primes IFSE et IAT.

Il n'y a plus de coefficient que des montants les sommes étant toujours brutes.

Le RIFSEEP comprend deux parts :

- L'indemnité de fonctions, de Sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle.

- Le complément Indemnitaire (CI) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

Séparation en trois catégories pour Tourville :

Groupe G2 catégorie B : Rédacteurs, fonction secrétaire mairie

Groupe G2 Catégorie C: ATSEM, agent avec qualification ; Agent territoriaux du patrimoine, agent avec qualification ; Groupe G2 Catégorie C: Adjoint technique territoriaux.

Dans chaque groupe, il y aura 3 critères possibles : Encadrement, Technicité et sujétions particulières

Périodicité de versement possible : mensuel ou 2 fois par an

Le montant de l'IFSE est proratisé en fonction du temps de travail

L'IFSE est maintenu en cas de congés maladie ordinaires, sauf en cas de nombreux arrêts de maladie de courte durée

L'attribution individuelle sera décidée par l'autorité territoriale

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'instaurer l'IFSE et le Complément Indemnitaire dans les conditions indiquées précédentes.

- Délibération pour création d'un secteur Odon

A compter du 1er janvier 2017, la Communauté Urbaine exercera les compétences voirie, propreté et entretien des espaces verts sur l'ensemble de son territoire.

Très attachés à une intervention de proximité permettant la réactivité nécessaire à l'exercice des compétences transférées et le maintien de la qualité du service rendu, les maires de six communes de la future

intercommunalité – Bretteville-sur-Odon, Eterville, Louvigny, Mouen, Tourville-sur-Odon et Verson –

souhaitent, dès le 1er janvier 2017, constituer un secteur intégré de mise en œuvre de ces missions – le « secteur Odon ». Ce secteur devrait s'appuyer sur une organisation des moyens mutualisés, en coordination et avec l'appui de la nouvelle mission constituée au sein de la future communauté urbaine.

Vu l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2016 portant création de la communauté urbaine issue de la fusion de la communauté d'agglomération Caen la mer, de la communauté de communes Entre Thue et Mue et de la communauté de communes Plaine Sud de Caen, et de l'extension à la commune de Thaon,

Vu les échanges et le courrier signé conjointement des maires de Bretteville-sur-Odon, Eterville, Louvigny, Mouen, Tourville-sur-Odon et Verson en date du 8 novembre 2016 adressé au Président de la Communauté d'agglomération portant mention de la proposition pour la constitution d'un secteur d'exercice des compétences transférées sur le territoire des six communes susmentionnées,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal : Décide l'association de la commune de TOURVILLE sur ODON à la création d'un secteur géographique et d'exercice en proximité des compétences « voirie-propreté-entretien des espaces verts » dit « Secteur Odon » composé des communes de Bretteville-sur-Odon, Eterville, Louvigny, Mouen, Tourville-sur-Odon et Verson.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

- Eglise : proposition de prestation pour une mission de consultation et d'évaluation financière

Afin de réaliser le chiffrage de la réhabilitation de l'Eglise de Tourville sur Odon, l'association Travaux Etudes

Partenariat Construction composée d'étudiants de l'ESITC a proposé un devis dont le montant est 895 € TTC
Accord du conseil à l'unanimité pour validé cette proposition.

- Projet de zone de services

Suite à la demande du maire une étude de faisabilité concernant un projet de zone de services avec logements a été présentée aux élus vendredi 2 décembre par les services de Caen la Mer Habitat.

Principe : Construction d'un bâtiment avec des cases au rez de chaussée qui pourront abriter le médical et para médical, voir du logement. A l'étage : des logements qui devraient être des logements sociaux. La surface d'environ 1400 m2 comprendra du stationnement. L'accès véhicules se fera par l'entrée principale du lotissement. Le dossier sera présenté aux responsables des activités médicales et para médicales de la commune.

Caen la mer, réseau jeunesse

Les jeunes ont besoin d'être accompagnés dans leur quotidien et leur projet individuel ou quotidien. De nombreuses communes de Caen la Mer participent au réseau ; Monsieur le maire informe le conseil que Fabienne Mansion représentera la commune au réseau jeunesse.

- Rapport des Commissions

Gilbert Debon: Illuminations de Noël

Marie- Claire Lévêque : Panneau indicateur école maternelle

Olivier Le Meilleur : Suite au souhait de la commune de sécuriser l'entrée de l'école primaire et ainsi de fermer à clefs le grand portail hors heures d'ouverture, un devis pour achat d'un visiophone sans fil à installer sur le portillon existant a été fait et cela représente un coût de 460 euros, hors travaux d'installation.

Gilles Goupil : Suite aux travaux à l'école primaire, les extincteurs ont été installés à une hauteur plus basse ce qui nécessite une housse pour éviter que les enfants y touchent. Accord pour l'achat de housses

Jérôme Vibert : Les buts de la cour d'école commencent à s'abîmer ; Accord pour envisager leur changement

Fabienne Mansion : Bulletin municipal en cours ; Convention pour boîte numérique à la bibliothèque pour un coût de 154 euros par an : accord du conseil ; La collecte de vêtements et jouets d'enfants à l'initiative du CMJ a eu beaucoup de succès ; Marché de Noël par l'APE le Vendredi 16 décembre à 17H ; Skate-park proposition de devis en cours.

Chantal Moussay : Stage de musique Colombienne organisé avec LAMIDO à la Salle polyvalente de Tourville le Dimanche 14 mai après- midi. Le maire de la Commune de NEIRA en Colombie ainsi que le Directeur de la Banda del instituto Neira avec ses 10 musiciens Colombiens et diverses personnes les accompagnant seront présents à Tourville sur Odon du 11 au 15 mai 2017.

- Location d'un logement du presbytère

Logement F2 de 2 pièces de 42 m2 au prix de location affiché soit 290 euros par mois.

Plusieurs candidats se sont fait connaître. Un couple et 3 personnes célibataires.

Il est évoqué la demande du couple Fanny LOISON et Mickael JEANNE qui demeurent dans un camping-car et dont le logement a brûlé, les travaux de remise en état risquent de se prolonger au-delà de l'hiver.

Leurs deux enfants sont hébergés la nuit chez la grand-mère.

Après débat, Monsieur le Maire décide d'attribuer ce logement vacant à Fanny LOISON et Mickael JEANNE.

- Agenda.

Lundi 09 Janvier 2017 à 20h30 : Conseil Municipal

Vendredi 13 janvier 2017 à 18h30 : Vœux du maire

Levée de séance à 0h10

Fait à Tourville sur Odon, le 12 Décembre 2016

Le Maire, Robert MICHEL